

L'ÉQUIPE DE SOINS

Dr Sarah ARNOUD – pédopsychiatre

Mary-Anne REBILLARD – cadre de santé

Philippe ALLUSSE – infirmier : 07.89.22.04.35

Charline BUCHILLET – infirmière : 06.80.36.81.85

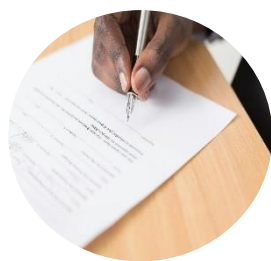
Laurianne GOUX – infirmière : 06.70.13.45.19

Isabelle MOLLEREAU – infirmière : 06.80.36.82.34

Claudine DEPARDIEU – secrétaire : 03.85.92.82.07

Les documents obligatoires à fournir pour la constitution du dossier administratif et au début de la prise en soins sont :

- Autorisations parentales des deux parents ou des détenteurs de l'autorité parentale, à remplir, dater et signer (*art. L3211-10 CSP*)
- Carte vitale avec attestation
- Carte de mutuelle ou de complémentaire santé solidaire (CSS)
- Livret de famille ou pièce d'identité de l'enfant et des parents



A NOTER

Toute prise en charge entraîne la constitution d'un dossier médical informatisé respectant le cadre réglementaire en vigueur.

Équipe mobile Psychiatrie Infanto-Juvenile Départementale

Pôle Psychiatrie Infanto Juvenile

Responsable d'unité Dr Sarah ARNOUD

Cadre de santé Mme Mary-Anne REBILLARD

Cheffe de Pôle Dr Sarah ARNOUD

Cadre de Pôle Mme Laurence LIBOUROUX



EPSM71

55 rue Auguste Champion

71100 SEVREY

Secrétariat 03.85.92.82.07

empij@epsm71.fr



L'équipe mobile de psychiatrie infanto-juvénile (EMPIJ) dépend du pôle de psychiatrie infanto-juvénile de l'établissement public de santé mentale de Saône-et-Loire. Ce pôle est départemental avec des structures de consultations réparties sur le territoire.

POUR QUI ?

Pour tout enfant ou adolescent (de 3 à 18 ans), présentant une souffrance psychique, bénéficiant ou non d'une prise en charge.

Pour nos partenaires ayant besoin de soutien / conseils face à un jeune en souffrance psychique.

POUR QUOI ?

- **Evaluer le besoin de soins** et accompagner la mise en œuvre de celui-ci
- **Favoriser la prévention et l'orientation** afin de permettre un accès aux soins adaptés et avoir une alternative à l'hospitalisation
- **Evaluer** le contexte social et familial, conseiller l'entourage
- **Venir en appui** aux structures médico-sociales confrontées à des situations d'enfants en souffrance
- **Eviter les ruptures de soins** pédopsychiatriques dans le parcours des jeunes en étant le « fil rouge » dans la prise en soins
- **Assurer le lien** avec les différents services de secteur qu'ils aient ou non été déjà sollicités
- **Sensibiliser** les équipes éducatives à la question de la santé mentale chez l'enfant et l'adolescent et assurer un partage de connaissances sur les situations rencontrées

A NOTER

L'Equipe Mobile de Psychiatrie Infanto-Juvénile est un service **d'intervention programmée**.

Elle ne se substitue pas aux dispositifs de secteur

(CMP, Hôpital de Jour, etc.) et n'intervient pas dans le cadre de l'urgence.

OU ET QUAND ?

Les locaux de l'EMPIJ se situent au sein de l'EPSM71 sur la commune de Sevrey mais les professionnels se déplacent au sein du département.

L'équipe pourra intervenir auprès de **nos partenaires** ou sur **le lieu de vie de l'enfant**. En individuel ou collaboration avec nos partenaires selon l'appréciation des professionnels l'équipe mobile.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les partenaires font la demande d'intervention auprès de l'équipe mobile (par mail, téléphone ou sollicitations directes).

Une fiche de renseignements sera complétée.

Un premier contact téléphonique avec un membre de l'équipe, sera assuré dans les plus brefs délais, après évaluation de la situation. **Une première rencontre pourra être programmée**. Le partenaire se chargera de prévenir le détenteur de l'autorité parentale de la rencontre avec l'enfant.

Des autorisations signées pourront être demandées.

OUVERTURE

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h**

Fermé les week-ends et jours fériés

CONTACT

**03.85.92.82.07
empij@epsm71.fr**

